

Réf: Dossier N° 055603

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Kael Tendance 2 SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 192,  
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Kael Tendance 2 SARL »

Objet : COMMERCE DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES, SACS A MAIN

COMMERCE  
DIVERS.

ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES  
-EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CRÉÉE

-ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 192, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mme KOUASSI AHOUE EVELYNE LAETITIA EPOUSE KOFFI (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06713 du 26/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33026/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

